

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CAC - SEPTEMBRE 2023

Les deux temps du conseil d'administration : jeudi 14 septembre de 12h à 13h en visio avant le temps en présentiel mercredi 20 septembre dans les locaux d'OPALE 75013 PARIS

**Jeudi 14/09 en visio** : temps d'échange pour préparer les décisions du CA ouvrant notre journée d'été du 20/09/23

*Excusé.es* : Carine Favier (CA - planning Familial), Eric Denoyelle (CA), Edgar Priour (CA et bureau), Nicole Picquart (CA et bureau - MNLE 93), Matthieu Latapy (CA - Sciences Citoyennes), Fleur Bertrand-Montembault (CA- Maison commune de la décroissance).

**Connecté.es** : Daniel Royer (CA), Gilles Rouby (CA et bureau), Olivier Picot (CA) et les 3 salarié.es : Marianne, Jean-Baptiste & Isabelle

-----  
**Mercredi 20/09 à Opale** : se tenir informer et décider en CA ouvert, en préambule de notre journée d'été

*Excusé.es* : Edgar Priour (CA - trésorier), Daniel Royer (CA), François Bernard (CA), Fleur Bertrand-Montembault (CA - Maison commune de la décroissance).

**Présent.es** : Gaëlle Ferval (CA - Ufisc), Carine Favier (CA - Planning familial), Nicole Picquart (CA - MNLE 93), Fanny Duwez (CA - Actes If), Olivier P (CA), Gilles Rouby (CA – président), Eric Denoyelle (CA), Matthieu Latapy (CA- sciences citoyennes) + Dellya Ombade (Opale), Eric Favre (Colibri), Emma Marc (stagiaire CAC) et les 3 salarié.es : Marianne L, Jean-Baptiste J & Isabelle B.

**Ordre du jour :**

### **RENDRE LE COLLECTIF PLUS COLLECTIF**

- Accueil des nouveaux membres du CA (réseau Actes if, Maison Commune de la Décroissance)
- Projet d'organisation expérimentale de nos réunions
- Gouvernance collective et DLA en cours (choix du prestataire les propositions sont sur la page « documents préparatoires » avec le diagnostic/cahier des charges et la présentation type d'un DLA)

### **PERENNISER INTELLIGEMENT LE CAC**

- Focus sur les moyens humains : nouvelle organisation de l'équipe salariée avec la (proposition de) nomination de JB Jobard comme Délégué général du CAC.
- Focus sur le BUDGET : Situation financière et infos sur partenariat fondation Un Monde Par Tous et Fondation pour le Progrès de l'Homme (FPH)

**Documents préparatoires :**

<https://garecentrale.associations-citoyennes.net/?CA20230920>

## RENDRE LE COLLECTIF PLUS COLLECTIF

### **1/ Accueil des nouveaux membres du CA**

**Amel Houarat et Fanny Duwez** ont rejoint le CA du CAC pour y représenter le **réseau Actes if**.

**Fleur Bertrand-Montembault** de la **Maison Commune de la Décroissance** a aussi confirmé sa volonté d'intégrer le CA.

**Eric Denoyelle** a rejoint le CA lors de la dernière AG de mai 2023 ; il est présent à titre individuel (et est membre actif du Collectif pour une Ethique en Travail Social).

## 2 / Projet d'organisation 2023-2024

Fonctionnement du CAC pour cette année :

**Réunion d'équipe** chaque mardi de 11H à 12H pour les salarié.es avec le président

>> Ce temps de travail interne correspond au besoin des salariés d'échanger rapidement entre eux et se coordonner (traiter des affaires courantes, organisation, dates, logistique ...).

**Réunion de Coordination** chaque mardi de 12H à 13H pour l'équipe salariée et les membres de la coordination. Les membres du CA sont invités à ce temps davantage politique

>> Les points abordés seront limités (1 ou 2) et adressés au préalable par Jean-Baptiste.

**Réunion mensuelle** le dernier mercredi du mois de 12H à 13H ouvert à l'équipe et aux membres du CA et aux membres les plus actifs, adhérents et partenaires du CAC.

>> Sur un format court, il s'agit de se mettre à jour sur des sujets essentiels, et préparer collectivement le prochain numéro de l'Heure de la Sirène.

**Réunion trimestrielle dite "de saison"** – 4 réunions plénières du CAC une journée à chaque saison.

>> Pour tous les membres du Collectif (adhérents et organisations), les partenaires proches et toute personne intéressée A cette occasion, le CA se réunira formellement en début de matinée.

=> Cela permet d'avoir un calendrier fixe et régulier, connu à l'avance.

=> Des espaces de travail identifiés : qui fait quoi et où ?

**Décision : la proposition d'organisation visant à mieux mobiliser les membres du CA, et plus largement du Collectif, est validée pour l'année en cours et sera réexaminée suite au DLA.**

## 3/ Gouvernance collective et DLA

Dans le cadre de son chantier "**Le CAC en 2023, rendre le Collectif plus collectif- réflexion sur l'évolution de la gouvernance interne du CAC**", Jean-Baptiste a suivi les différents modules de la formation "vers un référentiel de gouvernance collective" du MES (Mouvement pour l'économie solidaire) dans l'optique de créer une "communauté apprenante". Le CAC a obtenu l'appui d'un « DLA » Diagnostic Local d'Accompagnement ; la 1<sup>ère</sup> phase de diagnostic a été réalisée par PLIE. Suite à consultation du CA, le prestataire retenu est: "Faire Collectif & Sens du Commun".

**Décision : Les membres du CA s'inscrivent dans la mise en œuvre du DLA en participant aux temps de travail mis en place, selon leurs disponibilités.**

## PERENNISER INTELLIGEMENT LE CAC

## 4/ Focus sur les moyens humains

**Stage** : une stagiaire arrive sur le projet co-porté DMS (Droit et Mouvement sociaux) pour 6 mois (sur un budget spécifique) : Emma Marc (du 11 sept 23 au 10 mars 24) suivra essentiellement les travaux depuis Lille.

**Entretiens RH** : En l'absence d'Edgar Priour, les entretiens individuels ont été faits avec le Président. Les entretiens pro auront lieu le 21 sept.

## Évolution possible du poste de coordination en Délégué Général

Cette évolution qui ne change pas le travail en équipe des salarié.es aurait pour objectif :

1. de donner un « poids politique » à JB dans ses interventions publiques et sa mission de représentation.
2. d'être garant de la mise en œuvre des orientations du CAC.

**Décision : Suite aux échanges, la prise de décision s'effectuera au regard des travaux du DLA qui va débiter, et de la perspective budgétaire.**

## 5/ Focus sur le BUDGET 2023 (compte de résultat) :

Situation financière et information sur les partenariats avec les fondations Un Monde Par Tous (UMPT) et Fondation pour le Progrès de l'Homme (FPH).

Le compte de résultat 2022 a fait apparaître un résultat négatif de 16 575€, ramenant le fonds associatif à 46 337€. La perspective financière se situe dans la cadre d'un Collectif avec 3 salariés, et la mise en œuvre de nouvelles actions (OCMA, DMS ...)

Pour 2023 et 2024, suite aux échanges avec la FPH, l'équilibre financier devrait être retrouvé. La FPH nous apporterait un soutien supplémentaire de 50 000€ sur 2 ans dans le cadre des travaux sur les libertés associatives. La FPH traitera cette demande en commission fin octobre 2023.

En 2024 des discussions sont en cours avec la fondation UMPT pour revoir le soutien à la hausse, de 15.000 à 18.000€.

**Décision : Dans cette hypothèse le budget annuel du CAC se situerait à hauteur de 220 000€, sur une base de 3 salarié.es, et devrait être à l'équilibre pour les 2 prochaines années.**